

Direction des Affaires Scolaires

INSCRIPTION SCOLAIRE

Nouveaux arrivants

Télécharger le dossier sur le site de la mairie ou le retirer en mairie, au CCAS ou à la mairie de quartier.

Pièces à fournir avec le dossier :

- Livret de famille (copie des pages parents et de tous les enfants),
- Justificatif de domicile récent dans la commune,
- Copie du justificatif de la garde des enfants (parents séparés ou divorcés) ou attestation des deux parents.
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants

Dossier à retourner par mail à mairie.decs@pontsaintemaxence.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.